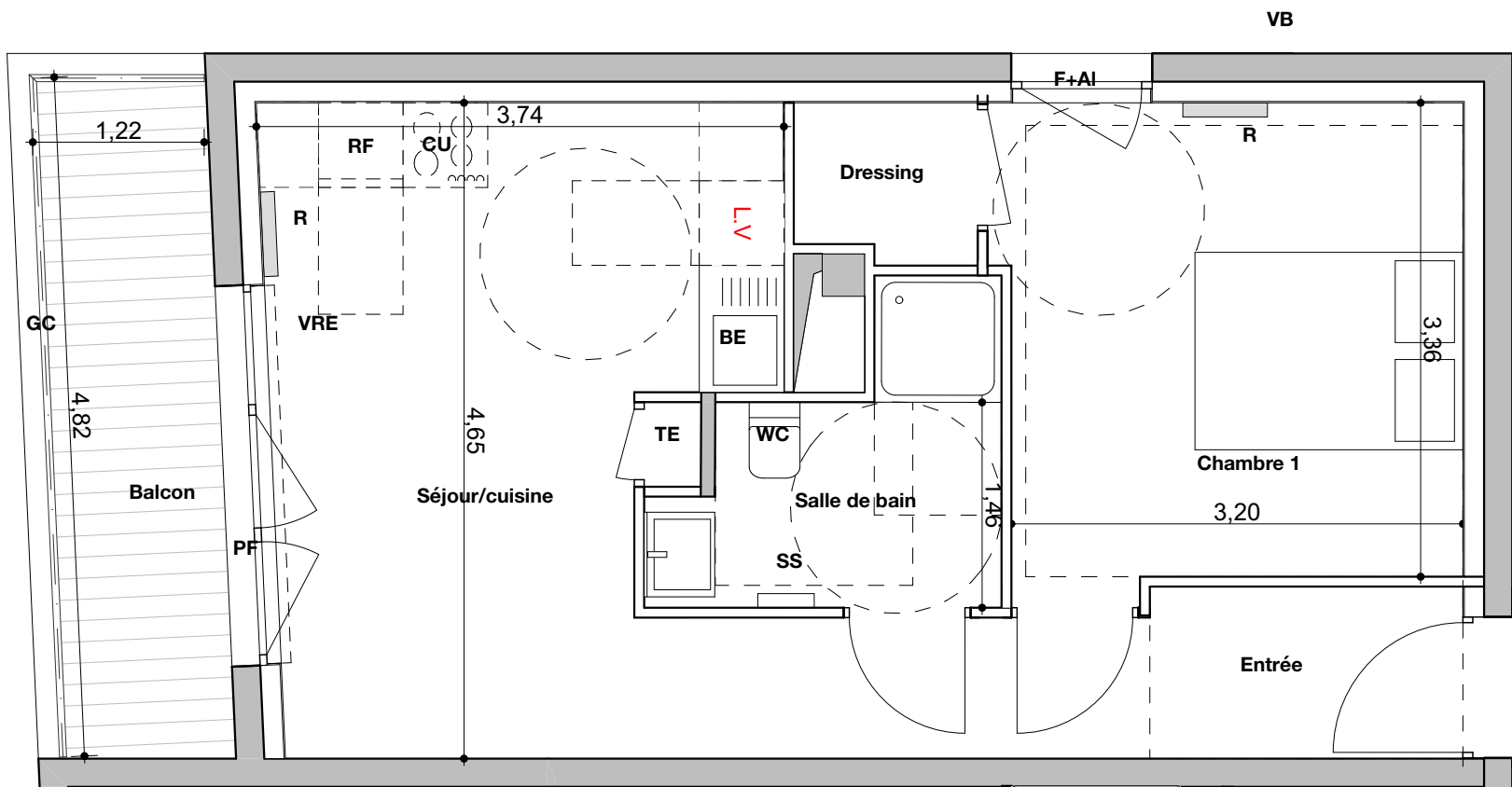
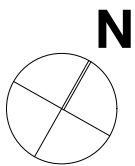
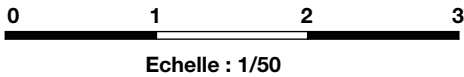




A26



NOTA :  
- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.  
- Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.  
- Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisation, convecteurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond et la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.  
- Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni.



Construire l'avenir ensemble®



MARSEILLE 9°

ZAC de la Jarre, Rue Yann de l'Ecotais, 13009 Marseille



A26

Appartement 2 pièces - R+2 - Bâtiment A

|                |       |                |       |
|----------------|-------|----------------|-------|
| Chambre        | 11,15 | Séjour Cuisine | 14,42 |
| Dressing       | 1,42  |                |       |
| Dégagement     | 3,66  |                |       |
| Entrée         | 2,71  |                |       |
| Salle de bains | 4,17  |                |       |

SURFACE TOTALE HABITABLE 37,53 m2

Balcon 5,77

#### LEGENDE

PF : porte-fenêtre  
F : fenêtre  
F+AI : fenêtre avec allège vitrée  
GC : garde-corps  
VRE : volet roulant électrique  
VB : volet battant  
TE : tableau électrique  
PL : placard  
BE : bloc évier  
RF : emplacement réfrigérateur  
CU : emplacement cuisson  
LL : emplacement lave-linge  
LV : emplacement lave-vaisselle  
SS : sèche serviettes  
R : Radiateur  
Gaine  
Faux-plafond ou soffite

24/04/2020

indice 1